

676

## Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 676 17 mars 1983  
Vingtième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
François Brutsch  
Marcel Burri  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Pierre Lehmann  
Charles-F. Pochon  
Victor Ruffy

Points de vue:  
Hélène Bezençon  
Jeanlouis Cornuz  
Catherine Dubuis  
Gil Stauffer  
Daniel Winteregg

Faites  
vos jeux!

*La «Tribune-Le Matin» et «La Suisse» sur les traces de «Blick» dans la fièvre du Bingo. La décision des deux éditeurs romands, Nicole à Genève et Lamunière à Lausanne — pas de monopole de ce côté-ci de la Sarine: concurrence sauvage ou complicité? — de lancer ce jeu ne surprendra pas: les spécialistes de Ringier qui ont inauguré la formule en Suisse ne conviennent-ils pas que l'expérience est particulièrement rentable pour des journaux genre «feuille de boulevard», de préférence à diffusion plurirégionale, et comptant plutôt sur des acheteurs au numéro?*

*Et en effet, si MM. Nicole et Lamunière ne craignent pas pour l'image de marque de leurs quotidiens respectifs, ils sont en droit d'attendre du Bingo de substantielles retombées côté tirage: «Blick», qui a largement dépassé le cap des 300 000 acheteurs par jour, en a comptabilisé 10 à 15% de plus grâce au Bingo! Jamais une offensive «rédactionnelle» — et on sait pourtant que Ringier ne lésine pas sur les moyens lorsqu'il s'agit de séduire des acheteurs — n'avait provoqué un tel bond en avant. Bien sûr, les sommes offertes aux gagnants par Ringier (vingt fois 20 000 francs pour cette deuxième tranche) sont plus considérables que celles proposées par «La Suisse» et la «TLM» qui sont tenues à une certaine mesure en la matière, en vertu d'un accord entre éditeurs; mais qu'importe l'appât, le «succès» commercial semble bel et bien programmé d'avance<sup>1</sup>.*

*Pour le reste, avec l'avènement du Bingo, le ménage de la presse se complique encore. La vente du journal aux annonceurs pesait déjà d'un poids beaucoup plus lourd dans les budgets que la vente aux lecteurs. Aujourd'hui, la vague des bingoteurs*

*va permettre de relativiser encore davantage l'importance de la qualité du produit journalistique: si le tirage se porte bien, sera-ce dû au succès des concours ou au travail des journalistes? et si les temps deviennent plus difficiles, sabrera-t-on dans les postes rédactionnels ou dans les dizaines de milliers de francs consacrés aux joueurs? A «Blick» en tout cas, où on n'a jamais fait un drame pour une erreur commise par un journaliste, le responsable de l'édition a un seul souci, une véritable obsession jusqu'au dernier bon à tirer: si un numéro faux se glissait dans le Bingo quotidien?*

L. B.

<sup>1</sup> A Londres et à New York, le succès a été le même: extraordinaire, au point que les journaux qui se sont embarqués dans l'aventure n'ont plus pu se passer de cet appoint à leurs ventes traditionnelles et que leurs concurrents en ont été réduits à publier les numéros à titre d'information (ces jours-ci, «Blick» en est encore à publier à ses frais, dans les pages d'annonces du «Tages Anzeiger», les résultats de son Bingo).

## ENTREPRISES

Cette information  
venue d'ailleurs...

Les Ateliers des Charmilles ont été rachetés par Georg Fischer, entreprise métallurgique de Schaffhouse.

Cette information, nous avons pu la lire le 1<sup>er</sup> mars dans la presse genevoise. Dans la «Tribune de Genève», cinquante lignes signées de J.-M. Laya qui, «faute d'informations précises», fait référence à une information de la «Neue Zürcher Zeitung» sur l'existence d'un accord provisoire entre Charmilles et Georg Fischer. Le 3 mars, toujours dans la «Tribune de Genève», un tiers de page

SUITE ET FIN AU VERSO

## Cette information venue d'ailleurs...

pour rendre compte de la conférence de presse qui annonce officiellement l'opération de rachat.

Début février déjà, le lecteur de la «NZZ» était informé de l'intention de Georg Fischer de mettre la main sur l'entreprise genevoise. Le 28 février, la gazette zurichoise consacrait une pleine page à la fusion, avec une analyse détaillée de la situation des Ateliers des Charmilles: une entreprise qui, il y a peu, contrôlait le marché mondial de l'électroérosion et qui, aujourd'hui, en est à imputer la moitié de ses pertes — au total 38 millions — à ce secteur dit de pointe. L'explication, un scénario connu: une position de leader, des marges confor-

tables qui n'incitent pas l'entreprise genevoise à pousser l'innovation, alors que la concurrence, elle, le fait... et les Charmilles, en quelques années, se trouvent dépassées.

La «NZZ» nous apprend aussi que Georg Fischer n'a guère bonne mine. Vente de son secteur machines textile à Sulzer l'automne passé, plus de bénéfice depuis cinq ans. La corbeille de mariée est peu remplie.

### LA LECTURE DE LA «NZZ»

On connaît l'antienne de la domination alémanique croissante sur l'économie romande et le déplacement des centres de décision outre-Sarine. Il faudra maintenant y ajouter une autre constatation: pour être informés de la marche de leurs entreprises, les Romands, les syndicats doivent se mettre à la lecture de la «NZZ». Certes, la presse romande

possède moins de moyens financiers que les grands journaux suisses alémaniques; mais elle manque surtout de journalistes aux coudées franches, curieux, pour qui les grandes entreprises ne sont pas des vaches sacrées qu'on observe respectueusement de loin et dont on se contente de reproduire fidèlement les communiqués de presse (quelques exceptions ici et là, et en première ligne le travail d'information étonnant de «L'Impartial» sur le secteur horloger).

Les grands quotidiens tentent de trouver aujourd'hui le salut dans le divertissement: voyages organisés, concours de toutes sortes — voir la maladie du bingo. Jusqu'à en oublier leur mission première, informer, simplement. La campagne publicitaire en cours (Publicitas et ses clients) qui met en évidence le rôle irremplaçable des «Julie» ne suffit pas à combler notre besoin d'informations.

### COHÉRENCE

## Bex, ses mines de sel, sa station d'épuration

Bex était jusqu'à présent une commune heureuse: elle abrite des mines de sel qu'on exploite et qu'on peut même visiter, des mines de gypse et autres minéraux, bref un sous-sol qui fait saliver la CEDRA (Coopérative nationale pour l'entreposage des déchets radio-actifs). Jusqu'ici, Bex n'a pas eu à créer de dépôt de déchets radio-actifs, ni à construire de station d'épuration des eaux (Step). Mais tout cela va changer.

On commencera par la Step: le projet est prêt.

C'est un projet magnifique, à la pointe de la technologie moderne, qui sera livré clefs en main par la société Degremont pour la modique somme de Fr. 6 800 000.—, les frais d'exploitation, entière-

ment à la charge de la commune, devant s'élever à Fr. 440 000.— par an.

Cette Step consommera beaucoup d'électricité, peut-être 600 000 kWh par année, petit coup de pouce supplémentaire à la construction de centrales nucléaires et, par conséquent, à l'accumulation de déchets radio-actifs pour lesquels il faudra bien créer un dépôt quelque part... à Bex par exemple.

Les projets de Step à Bex, c'est une histoire qu'il vaut la peine de raconter.

Le premier projet est élaboré en 1979, déjà, par le célèbre bureau Polydro, vaillamment soutenu par l'Office cantonal de la protection des eaux. La dimension des installations prévues suppose que les habitants de Bex produisent chacun 1700 litres d'eaux usées par jour. Étonnant: la moyenne suisse est de 400 litres par habitant et par jour, industrie comprise. On s'apprête donc à construire à Bex, à l'intention de quelque 5000 habitants, une

Step qui aurait été, ailleurs, suffisante pour 20 000 habitants...

### L'AUTORITÉ ET LES MAUVAIS PLAISANTS

Des citoyens de Bex s'opposent à ce projet: est-il judicieux de voir si grand? et surtout n'est-il pas possible d'utiliser un système ne consommant que peu ou pas d'énergie, comme, par exemple, le système à bassin digesteur anaérobie?

Ces citoyens récalcitrants sont considérés plutôt comme des mauvais plaisants qui mettent en doute la grande compétence des autorités. Argument suprême: avec ces fameux 1700 litres d'eau usée par habitant dont s'enorgueillit la commune, le système par bassin digesteur aurait exigé une surface plus vaste que la parcelle prévue pour la Step (le projet officiel y entre tout juste). Les autorités et les milieux compétents trouvent la solution retenue parfaite et les opposants sont priés d'aller se faire voir ailleurs.

Curieusement, le projet Polydro ne se fait pas, malgré tout. Et pourtant, on avait bien, en haut lieu, insisté sur l'extrême urgence de la mise en chantier.

### RETOUR À LA RAISON

Ce n'est qu'en janvier 1983 que le Conseil communal voit arriver un nouveau préavis concernant la Step. On y apprend que «la situation réelle de la commune» permet de proposer une Step notablement plus petite que celle prévue par Polydro...

Question inévitable: ce retour à la raison sur le volume d'eaux usées prévisible ne change-t-il pas également les données du problème pour un système par bassin digesteur (il aurait pu dès lors aisément trouver place sur la parcelle prévue)? Il aurait été normal en tout cas que sur la base du nouveau cahier des charges, un nouvel appel d'offres soit lancé, permettant aux divers constructeurs de Step de proposer leurs solutions de manière complète et chiffrée. Le jeu normal de la concurrence aurait favorisé une saine émulation et permis de choisir finalement le système le plus favorable des points de vue coûts, consommation d'énergie et frais d'exploitation.

J'écris une lettre de lecteur dans le «Journal de Bex», m'étonnant qu'on ne propose qu'une seule variante clefs en main sans avoir étudié réellement d'autres possibilités peu coûteuses en énergie et en frais d'exploitation. Cette lettre me vaut quelques coups de téléphone de conseillers communaux qui veulent poser le problème à la séance du conseil communal prévue pour le 9 février dernier, et dont l'ordre du jour comprend cet objet.

### A L'UNANIMITÉ

Le compte rendu de cette séance se trouve dans le «Journal de Bex» du 11 février. On y apprend que

le projet Degrémont a été approuvé sans discussion et à l'unanimité. On y apprend aussi qu'était présent M. E. Robert, chef de l'Office cantonal de la protection des eaux, venu appuyer le projet de la Municipalité avec deux anciens collègues de Degrémont.

Renseignements pris, il semble bien que cette visite très officielle ait été organisée sans que les conseillers communaux en aient été avertis. En toute légalité? sans doute. Mais peut-être voulait-on éviter que certains conseillers suggèrent d'inviter d'autres personnes susceptibles de faire des propositions discordantes.

M. E. Robert a manifestement subjugué l'assemblée. Il a même promis que l'Etat assumerait une partie des «erreurs» commises et participerait à la couverture des frais occasionnés par la liquidation du contentieux Commune de Bex-Polydro, frais

### PROGRÈS

## Centrales nucléaires à la mer!

*Aux Etats-Unis, malgré les efforts du président Reagan, l'industrie nucléaire tarde à trouver son second souffle et les abandons de projets de centrales continuent de se multiplier (encore trois en novembre dernier, par exemple, alors que les investissements consentis se chiffraient à plusieurs millions de dollars). A bout d'arguments, les promoteurs nucléaires ont pourtant enfin remporté une victoire; mais une victoire qui dit bien à quelles extrémités ils en sont réduits pour remonter le courant: l'agence Wise signale en effet que la Commission américaine pour la réglementation nucléaire vient d'accorder (en décembre dernier) une licence de fabrication, la première du genre, à Offshore Power Systems (Jacksonville, Floride), autorisant la construction de centrales nucléaires flottantes...*

estimés à quelque Fr. 500 000.—. Le contribuable appréciera.

Au fait, ces Fr. 500 000.—, c'est pour payer quoi? Puisqu'il n'y a pas eu de travaux exécutés à ce jour, cette somme ne peut, à première vue, que couvrir des frais d'études. Merci pour Polydro! Cette société étant actuellement en faillite, cela fera plaisir à ses créanciers. Merci encore pour eux. La commune de Bex a donc choisi, avec l'aide de l'Etat, et le plus démocratiquement du monde, une Step ultra-moderne marchant à l'électricité. Cette Step mettra en outre en œuvre un procédé de nitrification-dénitrification (à vos souhaits!) sur lequel certains émettent des réserves. On ne sait pas si Bex aura ou non son dépôt de déchets radioactifs. On espère quand même que non.

P. L.

*Après les déchets, les centrales à la mer: on n'arrête pas le progrès!*

*Offshore Power Systems, qui est une succursale de la Westinghouse Electric Corporation, avait demandé cette licence dans le but de vendre des installations à des compagnies d'électricité des côtes de l'Atlantique et du Golfe. Les centrales qui seraient du type PWR auraient chacune une capacité d'électricité d'environ 1150 MW et seraient construites sur une même base. Dès leur montage, elles seraient testées à l'endroit de leur construction sans fuel nucléaire et seraient plus tard remorquées vers des sites sélectionnés. Grâce à cette licence, qui expirera à la fin de 1999, la construction des installations doit commencer dans les dix prochaines années pour huit unités nucléaires au maximum.*

*Et la Suisse qui en est encore à envisager des centrales sur terre ferme! L'exemple américain revalorisera-t-il des sites comme les lacs de Constance ou de Zurich, voire le lac Léman si vraiment l'opposition est trop forte à Verbois?*

## Le calendrier de Rothenthurm

Les opposants locaux à la place d'armes de Rothenthurm lancent donc une initiative populaire. Ils en appellent à l'opinion publique suisse. C'est pour eux une nécessité puisque l'affaire est de la compétence de la Confédération.

La «NZZ» estime que l'entreprise est à la limite du chantage, car en cas d'acceptation de l'initiative, les installations militaires éventuellement construites devraient être démolies...

On apprécie cette manière de qualifier un droit

constitutionnellement reconnu aux citoyens. La «NZZ» préférerait-elle que les paysans de Rothenthurm manient l'explosif?

Le Département militaire fédéral a d'ores et déjà annoncé qu'il ne changerait rien à son programme. C'est son droit. Mais ce sera le devoir du Conseil fédéral de réagir rapidement dès le dépôt de l'initiative, si elle aboutit. Nul besoin de longues études pour élaborer le «message» au Parlement! L'initiative pourrait être soumise à votation populaire en 1984 déjà. Si le Conseil fédéral choisissait de traîner l'affaire en longueur et de programmer la votation populaire après l'inauguration de la place d'armes (1986), on pourrait alors parler de chantage et de manipulation des droits populaires.

### POINT DE VUE

## Libérer l'Etat de la mentalité militaire

«Le Rebrousse-Poil», mensuel d'action non violente, d'écologie et de contre-information<sup>1</sup>, publie dans son numéro de mars des propos tenus par Noam Chomsky, linguiste américain, en décembre 1982 à New York, lors d'une conférence sur le thème «Guerre nucléaire et interventionnisme américain». J'y relève quelques lignes qui résonnent familièrement à mes oreilles: «Dans une société libre, ceux qui défient les règles ne sont pas envoyés dans des camps de concentration. Ils sont marginalisés, oubliés, relégués, rejetés comme aigris, émotifs ou pamphlétaires. Parfois condamnés pour appliquer les principes avec une autre rigueur que celle du monde libre, ou pour faute d'impartialité lorsqu'ils comparent le comportement des Etats-Unis dans le tiers monde avec celui de l'URSS.» Je précise que dans cet article, intitulé «Trous de mémoire», Chomsky parle aussi bien de

l'occultation, dans l'histoire officielle du Parti, de l'invasion de l'Afghanistan, que de celle du Vietnam dans l'histoire officielle des Etats-Unis; cette précision pour lui éviter d'être accusé de «faute d'impartialité»...

Par ailleurs, ce numéro du «RP» est largement consacré à Gandhi, lequel, lors d'une rencontre avec Pierre Cérésole et des membres du Service Civil International, en décembre 1931, à Lausanne, tenait ces propos si tranquillement subversifs: «Vous me demandez ici comment vous libérer le mieux de la mentalité militaire. Vous jouissez de privilèges, à la condition de faire le service militaire pour l'Etat. Alors, vous avez à libérer l'Etat de la mentalité militaire. Commencez par renoncer à vos privilèges, par ne pas envoyer vos enfants aux écoles, vos malades aux hôpitaux, par ne pas conserver vos fonctions et vos salaires, par ne pas vous servir de la poste et des services publics, etc. Le non-paiement de l'impôt est trop aisé. Il ne doit venir que bien après. Aux Indes, nous avons attendu dix ans, avant d'y arriver...»

Je commence à comprendre pourquoi Pierre Cérésole avait si mauvaise presse dans le quartier «bien» où j'ai passé mes années d'enfance et d'adolescence...

«Finalement, l'on oublie trop souvent que l'innocence d'un homme, sans armes pour se défendre, impressionne beaucoup plus le monde et procure une sécurité sans comparaison avec celle que les armes n'offriront jamais»: on ne peut en revanche que constater avec amertume combien cette affirmation du même Gandhi est éloignée de la réalité mondiale actuelle: dans le même numéro, un rappel du rapport des Nations Unies sur les deux millions de personnes «sommairement ou arbitrairement exécutées» dans le monde durant les quinze dernières années. «L'innocence d'un homme sans armes» a définitivement cessé d'impressionner le monde, si tant est qu'elle l'ait jamais fait!

Enfin, à propos des objecteurs de conscience condamnés à une peine d'emprisonnement, en nombre croissant par rapport à 1981 (593; 1982: 729), on priera les rédacteurs du «Rebrousse-Poil» de se reporter aux quotidiens du samedi 12 mars, qui ont fait une large part au sondage du DMF, version «toute l'armée elle est belle, toute l'armée elle est gentille». On aimerait bien savoir pourquoi diable il se trouve encore (et en augmentation!) de mauvaises têtes pour ne pas entonner le refrain; et on aimerait aussi savoir (statistique oblige!) quelle est la proportion, parmi elles, de méchants Romands et de vilains Tessinois (pour les femmes, dieu merci, la question ne se pose pas... pas encore!).

Catherine Dubuis

### AFFAIRES

## La Migros à l'Est

Plus douée (et encore) pour les affaires que pour la plaisanterie de bon goût, la société Hotelplan propose fièrement, «parmi des voyages Migros attrayants»: «Prague au printemps» (rubrique «Par-dessus le marché», n° 873/12.3.1983). Et pourquoi pas Santiago en septembre ou Varsovie en décembre?

<sup>1</sup> Adresse utile: Béthusy 56, 1012 Lausanne. CCP 10-4957.



RON-RON

## Impudeurs radicales

*Pas davantage que la décence ou la finesse, la vergogne n'est une qualité également répartie. Les uns en ont, même en politique, et les autres pas, surtout en politique, où une certaine impudeur ne gêne pas. Voyez les radicaux au Parlement, très souvent à la limite du tolérable, acrobates du sans-gêne.*

*Il faut qu'ils exagèrent par trop pour que la presse et l'opinion s'indignent. Il faut que M. Debétaz parle très longtemps pour ne rien dire du tout, pour qu'un journaliste parlementaire décrive ce vertigineux néant dans une chronique d'ailleurs non signée («24 Heures», 3 mars 1983). Il faut que M. Hans Munz, jusqu'à l'an dernier président de la maison Saurer, ose proclamer inutile le programme de relance fédéral après avoir reçu une commande*

*spéciale de 800 camions supplémentaires, pour que Marc Savary («La Liberté», 3 mars 1983) dénonce «Hans l'indécent» et Tony Honegger («Blick», 4 mars 1983) fustige l'amnésique, celui dont la main droite ignore tout de ce que fait la main gauche. Même «L'Hebdo» (10 mars) signale «les tics de Hans Munz».*

*Le reste du temps, les impudeurs radicales passent inaperçues, à peine signalées. Sans doute davantage par accoutumance que par servilité. Ainsi, qui s'étonne de voir M. Honegger, à peine remis d'un infarctus post-retraite, faire sa rentrée dans les conseils d'administration d'où il avait dû démissionner pour devenir conseiller fédéral? On sait déjà qu'au Crédit Suisse il va reprendre la succession de Nello Celio, qu'il retrouvera d'ailleurs chez Sibra (Cardinal, Sinalco, Léco, etc.). D'autres vont suivre: après tout, l'ancien directeur de la Chambre zurichoise du commerce et de l'industrie siégeait dans une soixantaine de conseils. De quoi meubler une retraite... et avoir quelque chose à rembourser à la Confédération.*

SUBVENTIONS

## Moutier trop loin de Zurich

Un Centre suisse de recherche en machines-outils à Moutier? Une bonne idée, au moment où la région jurassienne cherche son second souffle dans la bourrasque horlogère? C'est en tout cas ce qu'a pensé le conseiller national PSA jurassien Jean-Claude Crevoisier en demandant au Conseil fédéral s'il était prêt à donner son appui à la réalisation de ce projet. La réponse vient de tomber: c'est «non». Pas par désintérêt pour la cause jurassienne, pas par mauvaise volonté, même pas par souci d'économies, c'est «non» pour des raisons de simple logique industrielle. Et cette logique-là, il vaut la peine de la rappeler, parce que si on ne

s'avise pas de la dépasser, de la court-circuiter, il n'y a aucune chance de déboucher une fois ou l'autre sur une politique de rééquilibrage régional digne de ce nom. Cette logique-là se résume en quelques mots: les régions pauvres toujours plus pauvres et les régions riches toujours plus à l'aise. Ecoutez donc la réponse du Conseil fédéral à Crevoisier!

«(...) La Confédération soutient déjà la recherche en matière de construction de machines-outils auprès de deux instituts des EPF de Zurich et de Lausanne, qui bénéficient de la confiance des associations faïtières de la branche ainsi que de l'aide financière de la société pour la construction de machines-outils. Elle accorde par ailleurs des subventions à des projets de recherche issus de l'industrie des machines-outils par le biais de la Commission pour l'encouragement de la recherche scientifique.

Dans le cadre d'une association d'écoles d'ingénieurs, elle unit encore ses efforts à ceux des cantons de Berne, Vaud et Zurich afin d'améliorer les possibilités de formation et de perfectionnement dans l'industrie des machines-outils engagée dans une phase de profonde mutation. Enfin, des buts analogues sont poursuivis par l'Ecole suisse du logiciel sise à Berne et dont le canton de Berne est également l'un des co-fondateurs.»

Vaud, Berne, Zurich déjà servis: dans ces conditions, comment prendre Moutier en considération, on vous le demande. Et quand on dit Moutier, ce pourrait aussi bien être Fribourg ou Brigue ou Schaffhouse.

Et le coup de massue final: «Le Conseil fédéral n'est pas convaincu qu'un tel centre de recherche pour l'industrie des machines-outils, installé à Moutier sans liens étroits avec une Haute Ecole ou une école technique supérieure, disposerait d'une base suffisante pour déclencher sur le marché régional de l'emploi les impulsions espérées.»

En clair, Jean-Claude Crevoisier aurait bien pu soulever d'autres lièvres que les machines-outils, le compte est vite fait: pour le recyclage régional, voyez les centres techniques déjà installés, et si par malchance vos liens avec eux ne sont pas «étroits», n'espérez pas émarger à la manne fédérale. Punkt schluss. Logique, non?

RESPONSABILITÉS

## Losinger made in USA

*Passage de Losinger sous le contrôle de la firme américaine Enserch Corporation (Dallas, Texas): si l'opération se solde par des pertes d'emplois dans notre pays, il faudra se souvenir des jugements très sévères publiés ces jours-ci dans la presse suisse alémanique sur la gestion de certains managers de Losinger, plutôt que de crier une fois de plus à la sauvagerie d'une direction venue d'ailleurs et sur laquelle les travailleurs suisses n'ont aucune prise.*

LE POINT DE VUE DE GIL STAUFFER

## Beuark, le printemps!

Et voilà déjà que des flaques d'herbe aplatie mangent les talus tournés à l'endroit et couronnent le pied des arbres.

Le gros sel de la neige mollit, se déforme et s'effondre.

Crotte, c'est le printemps.

Le printemps visqueux. Qui nous met la tête dans les chaleurs mais nous garde les pieds au frais — juste l'inverse de ce qu'il faut.

Sale saison.

Fini, la tranquillité blanche. Fini, la clarté des forêts.

Le paysage était propre, net dans ses lignes géologiques, réduit à l'essentiel. Le voilà à nouveau balaféré de couleurs, indistinct et grouillant. Et le pire: les gens ressortent. La surpopulation redevient un fait patent.

J'aime bien les hivers raides. Pas les printemps gluants. La neige lisse, désertique. Le froid qui embraye les muscles. Pas les avrils mous comme les caramels. La glace franche. Pas les dégoulinades. L'hiver simplifie. Le printemps embrouille.

(Tiens, nous étions trois, hier soir, appuyés sur nos bâtons, en bout de piste, à nous entre-dire: «vivement le prochain... cette année, on n'a pas eu notre compte...»).

L'hiver est un passe-partout, à travers tous champs. Le printemps, lui, annonce les interdictions, les bans, les fils barbelés, les clédars, les murs, les clôtures électriques. La colonisation, quoi. Les pâturages, de continus et sans fin qu'ils étaient sous la neige, se fragmentent, racornissent. Les chemins vont réapparaître, ces imbéciles, qu'il faudra suivre sinon gare aux paysans. Et il faudra se baisser pour passer les barbelés. Quelle humiliation.

\* \* \*

Et puis, il va falloir reprendre un peu de dépuratif à la salsepareille.

Affaire d'entrer debout dans les saisons pâteuses, dans ce printemps stupide entre veste et chemise. Dans ce printemps qui n'est pas tant un éveil qu'un bâillement à s'en décrocher les mâchoires.

Non, le printemps n'est pas une saison. C'est un joint qui coule, un robinet mal fermé. Un machin intermédiaire et mal ajusté.

Et puis, reviennent les mouches. J'en ai vu une tout à l'heure, petite bourrique, va.

Et puis, cette neige sale au bord des routes, c'est dégueulasse: elle prouve bien que nous sommes des porcs et ce n'est pas pour nous réjouir, pareil constat. Oh, je vous vois venir, criant: «Le printemps, coucou, le printemps! Les petites fleurs, tagadi tagada ploum ploum!» Hé bien, vous ne me faites pas rire. Et d'ailleurs, je vous le dis: cette année, les filles ne seront pas jolies parce que l'hiver a été trop court.

Vous verrez: 83, c'est râpé.

G. S.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Dieu créa l'homme et la femme

Signé je ne sais quel appel en faveur des femmes violées.

Signé un autre appel pour la solution dite «des délais». Ou promis mon appui. Ou assuré de ma sympathie...

A ce propos, je lis le livre passionnant d'Elaine Pagels: *Les Evangiles secrets* (Gallimard 1982), consacré aux manuscrits découverts en Egypte en 1945, parmi lesquels se trouvaient des *évangiles gnostiques* (considérés comme apocryphes), que nous ne connaissions guère jusqu'ici que par les attaques de saint Irénée et de Tertullien.

Frappé de voir combien la tradition gnostique était plus «féministe» que l'orthodoxie, qui triompha grâce à saint Paul. Se référant notamment à l'évangile dit «de Marie-Madeleine» — Marie-Madeleine, premier témoin de la résurrection! Acceptant fort bien que des femmes fussent prêtres, et peut-être même «évêques». Privilégiant entre autres le premier récit de la Création (qui figure dans le premier chapitre de la *Genèse*), selon lequel Dieu créa en même temps l'homme et la femme — alors que le second récit (chap. 2) raconte qu'Il créa d'abord l'homme — et puis tira la femme d'une côte de l'homme qu'Il avait préalablement endormi!

Or c'est surtout cette seconde version qui s'est imposée, montrant la femme inférieure à l'homme, créée tout exprès *pour* l'homme...

Ce sont, me dira-t-on, de vieilles histoires, et bien connues.

Mais voici que dix-huit siècles plus tard s'affrontent ceux que Marx appellent les «socialistes utopiques»: Saint-Simon et ses disciples Bazard et Enfantin; Fourier, Pierre Leroux, Proudhon, Cabet et quelques autres.

Et parmi eux Enfantin, le «Père» Enfantin, qui veut fonder une nouvelle Eglise, dans laquelle la femme aura sa place, égale à celle de l'homme. Qui est à la recherche d'une «Mère», qui dirigera cette Eglise avec lui. Et Fourier, Charles Fourier, l'homme des phalanstères, le précurseur des coopératives, qui écrit «En thèse générale: les progrès sociaux et changements de période s'opèrent en raison du progrès des femmes vers la liberté, et les décadences d'ordre social s'opèrent en raison du

décroissement de la liberté des femmes.» (*Théorie des Quatre Mouvements*, 1841). Et Pierre Leroux, l'ami de George Sand: «Donc, puisque chaque femme, en tant qu'épouse, nous apparaît égale à son époux, toutes les femmes nous apparaissent sur le même rang que tous les hommes. Egaux à nous dans l'amour et le mariage, comment ne seraient-elles pas égales partout? Donc, invinciblement, la société actuelle se sent entraînée à proclamer l'égalité de l'homme et de la femme.» (*De l'égalité*, 1848).

*Invinciblement?* Or, comme aux premiers temps du christianisme, le féminisme du socialisme ne se trouve pas abandonné, mais comment dire! mis en veilleuse. L'Allemagne triomphe de la France en 1871, et Marx des socialistes français «utopiques»...

Et encore cinquante ans plus tard — 1917 — le premier Comité Central du Parti communiste russe compte parmi ses membres une femme: Alexandra Kollontaï, théoricienne de l'émancipation de la femme, cependant que Nadedja Kroupskaïa, la femme de Lénine, sera à la tête de l'opposition à Staline après la mort de son mari. Et de nouveau, à en juger par le nombre des femmes membres du Soviet Suprême — et les choses ne semblent pas très différentes en Chine — le féminisme est gommé... Etrange fatalité!

«Maîtresse de toute alchimie. Charnelle charnière du monde. Cardinale de l'Infini. Prêtresse de la Chair-Autel. Où l'homme par simulacre officie. Mais où toi seule sacrifies!» disait Edmond Gilliard (*La Passion de la Mère et du Fils*). J. C.

#### MOTS DE PASSE

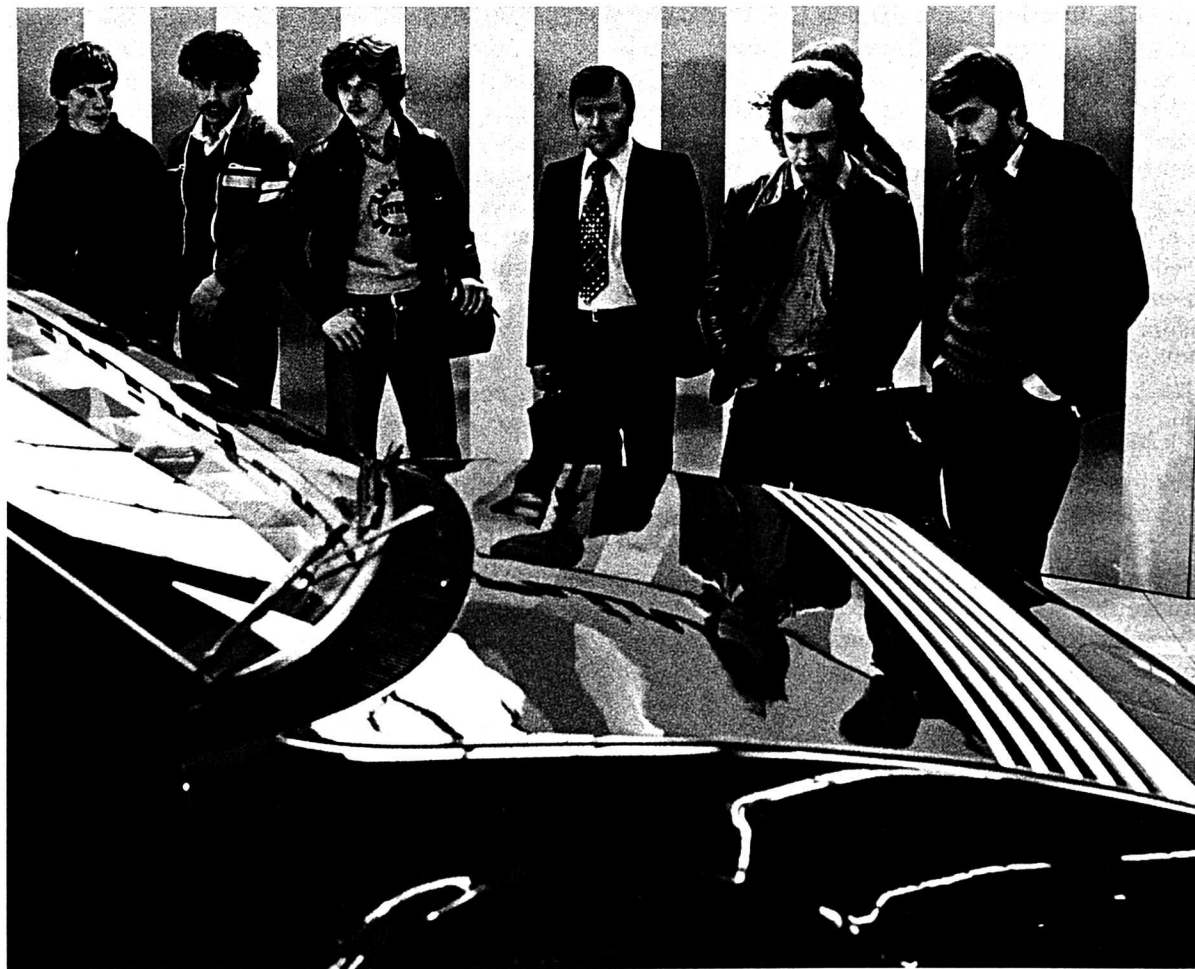
### Soliloque

Un mot de trop, et tout est dit:  
prudence en parlant,  
gardez le silence.

H. Bezençon

#### OBJECTIF SUBJECTIF SPÉCIAL SALON

Daniel Winteregg



*Rouler les mécaniques*

## Adresses utiles

A l'heure où les municipales françaises ont montré que le fichage des citoyens fait d'inquiétants progrès, les détenteurs suisses de fichiers ne se croisent pas les bras en attendant une législation fédérale sur la protection des données.

Ainsi les membres de la défunte Communauté de travail (IN), constituée à l'époque pour assurer le «oui» du peuple et des cantons au principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes, viennent de recevoir argumentaire et feuilles de signatures pour l'initiative bourgeoise «pour la compensation de la progression à froid».

La lettre d'accompagnement porte l'en-tête de la Fédération des sociétés suisses d'employés, où s'emploie notamment M<sup>me</sup> Alice Moneda, par ailleurs membre du Comité (IN) à l'époque.

Et voilà pourquoi vos adresses sont précieuses.

### EN BREF

Selon des données encore provisoires, les achats de Migros à l'agriculture suisse seraient, en pourcentage de la production totale, un tout petit peu moins élevés en 1982 qu'en 1981: 21,5% l'année dernière pour 23,2% l'année précédente. Qu'importe ce léger recul: que refuser à un client qui est preneur de plus du cinquième de ce que vous produisez?

\* \* \*

1971-1983: l'affaire de l'altiport de la Croix-de-Cœur entre gaillardement dans sa deuxième décennie de procédure avec la décision de la Cour de droit public du Tribunal fédéral de... ne rien décider et de s'en remettre à un prochain «échange de vues» avec le Conseil fédéral pour établir les compétences sur les derniers recours déposés par les opposants. Encore deux années supplémentaires d'attente, donc, sans que la situation soit en rien éclaircie! La dernière solution: demander un transport sur place des juges fédéraux, en compagnie

d'une délégation du Conseil fédéral s'ils le veulent, et enfermer tout ce beau monde dans un chalet avec vue sur les lieux en question, jusqu'à rédaction d'une réponse définitive à la question première noyée dans la paperasse juridique: Verbier a-t-il besoin d'un altiport?

\* \* \*

Initiative pour une protection efficace de la maternité et congé parental: si les comptes rendus du débat au National sur le sujet vous laissaient sur votre faim, reportez-vous à l'édition du 14 mars du «Tages Anzeiger». Là, non seulement une description précise des enjeux de la future consultation populaire, mais surtout un des meilleurs dossiers qui ait été publié ces derniers mois sur le sujet, bilan des expériences suédoises en la matière et tableau complet de l'état de la protection de la maternité en Europe. Exemple.

\* \* \*

Un lecteur nous signale que dans le tableau publié il y a quelques semaines (DP 673) et faisant le point, pour quelques pays industrialisés, de l'aide publique au développement en % du PNB (1981), nous avons répercuté «une erreur couramment véhiculée par les médias» en ce qui concerne la France: pour ce pays en effet, les chiffres qui sont ceux du Ministère français de la coopération, englobent à la fois l'aide aux pays du tiers monde et celle au Territoires et Départements d'outre-mer... Si on soustrait cette «aide» que la France s'accorde en quelque sorte à elle-même (un peu moins du total considéré), notre voisin d'outre-Jura est loin du 0,7%, norme recommandée sur le plan international et recule en queue du peloton européen pour l'aide au développement. Dont acte.

\* \* \*

«Moins d'Etat» vu par le conseiller d'Etat Delamuraz pour «La Vie économique» (février 83). De l'avis du radical vaudois, il y a trois engagements impératifs de l'Etat, et pas d'autres «si les entreprises privées établissent qu'elles peuvent faire sans l'Etat ou mieux que lui». D'abord «c'est à l'Etat et à l'Etat seul qu'il appartient de définir l'intérêt

général, c'est-à-dire le cadre de nos activités — les activités économiques notamment». Puis c'est à l'Etat qu'il incombe «de prévoir des dispositions permettant de rééquilibrer les rapports entre régions, secteurs économiques et entreprises frappées de profondes disparités». Enfin, c'est à l'Etat «de concevoir et de fournir l'infrastructure du pays; entre autres exemples: les transports et communications, la formation professionnelle». Un appel d'offres en bonne et due forme?

\* \* \*

Voici déjà que paraît le N° 140 daté du mois de mars de «La Tuile», «mensuel satirique jurassien». Si vous avez manqué le numéro précédent (triple: 137 à 139) et l'enquête consacrée à l'Ecole jurassienne et conservatoire de musique, institut d'éducation musicale Edgar Willems, précipitez-vous: ces quelques pages sont de salubrité publique. Si tous les journalistes étaient aussi bien informés tout en restant aussi drôles, il y a beau temps que regarder le Téléjournal serait une partie de plaisir. Adresse utile: 2864 Soulece.

### BONUS

## Le Valais, beau et généreux

Jubilation du «Nouvelliste»: le Valais subventionne la Confédération! Pour une fois que le Fonds national finance une étude intéressante! Le moment de réparer l'Injustice, pas seulement par la péréquation financière, mais aussi par une véritable politique régionale (on attend avec curiosité l'avis du vieux canton sur le deuxième paquet Furgler).

Tout doux! Et les prestations AI, notoirement plus importantes au Valais (et au Tessin) que dans le reste du pays? Et surtout les versements à l'impôt anticipé, dont les étrangers et résidents ne demandent pas (ou ne peuvent pas demander) le remboursement? Entre autres...

Décidément, une étude sur laquelle il faudra revenir.